



CHÂTEAUNEUF-VILLEVEILLE

PAYS DES PAILLONS

LOU PITCHOUN

MADONENC

Avril 2017

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

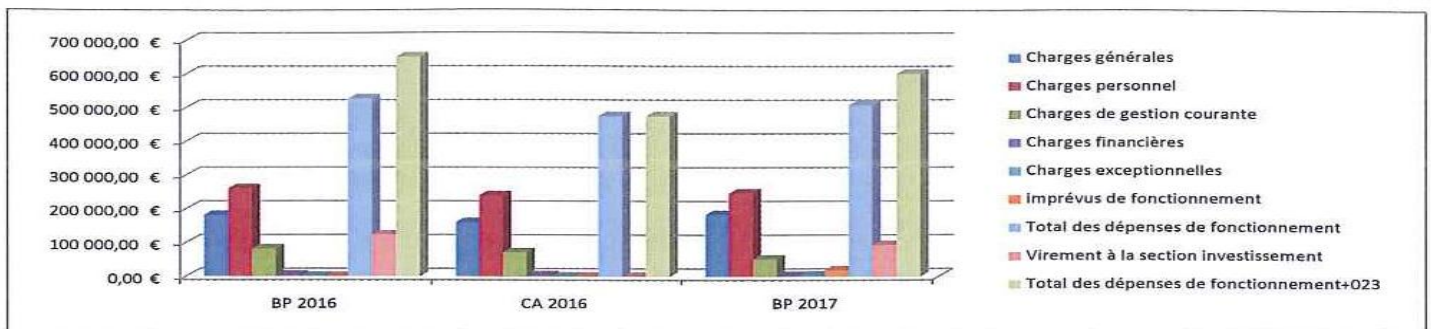
N° 98

Budget communal

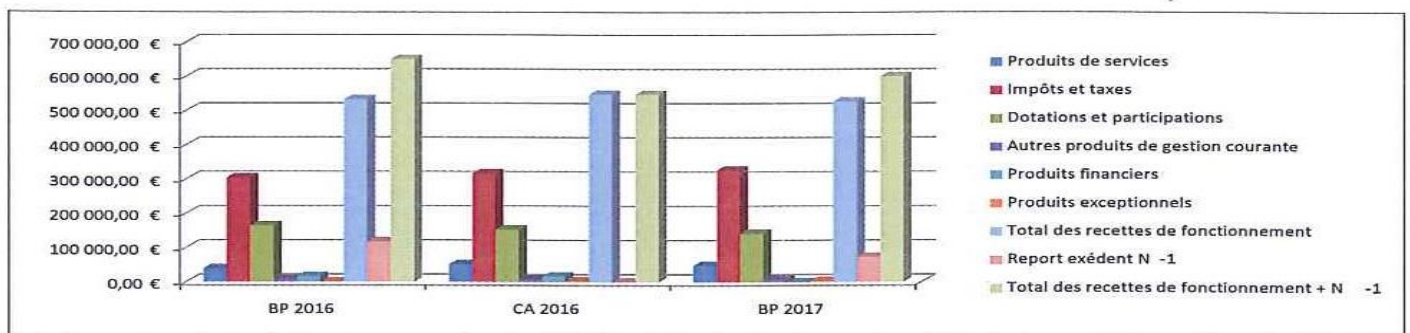
En **fonctionnement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **601 132 €**.

En **investissement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **1 076 104 €**.

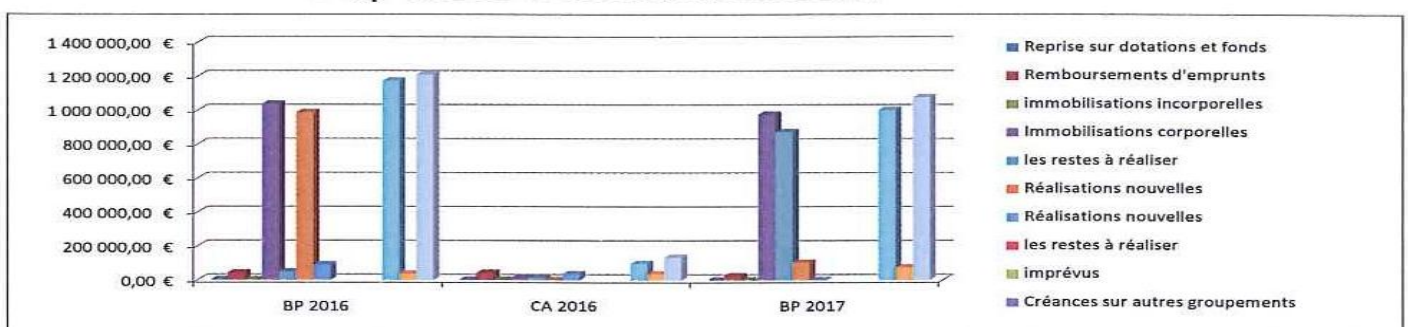
Dépenses de Fonctionnement



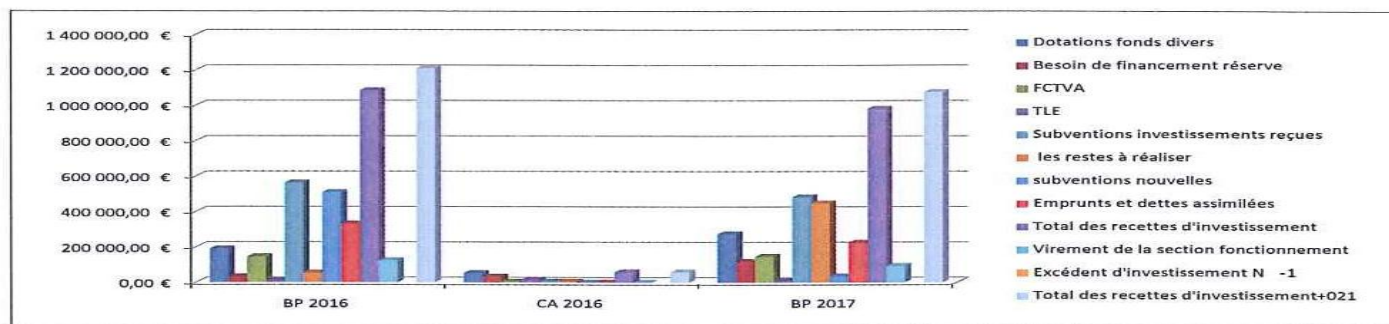
Recettes de Fonctionnement



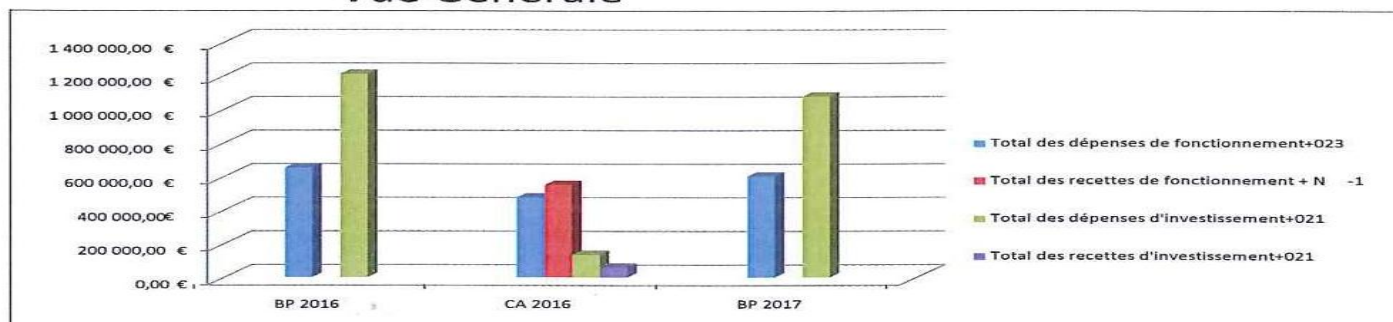
Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



Vue Générale



Budget assainissement

En **fonctionnement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **102 272 €**.

En **investissement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **1 478 787 €**.

Budget CCAS

En **fonctionnement**, les dépenses et les recettes s'élèvent à **10 352 €**.

Impôts locaux

Après 5 ans de stabilité, le Conseil Municipal a voté une **légère majoration des taux d'imposition** afin de contribuer à palier **les baisses des dotations de l'Etat en faveur des collectivités territoriales**.

Le taux de taxes locales en 2017 est porté à :

Taxe d'habitation : **14.68 %**

Taxe foncière sur le bâti : **9.80 %**

Taxe foncière sur le non bâti : **16.60%**

	Base 2017 vote	Base 2016 vote
T.H	1 175 000,00 €	1 192 000,00 €
T.F.P.B	721 100,00 €	717 900,00 €
T.F.N.B	9 600,00 €	9 100,00 €
TOTAL	1 905 700,00 €	1 919 000,00 €
	-0,69%	1,47%

	Taux 2017	Taux 2016
T.H	14,6900	13,1800
T.F.P.B	9,8000	8,8000
T.F.N.B	16,6000	14,9000

TAXES OM		
HABITANTS	915	900
ANNEE	2017	2016
BASE OM	754 145,00 €	749 508,00 €
TAUX OM	14,28%	14,28%
PRODUIT	107 692 €	107 030 €
Variation N N-1	662 €	1 939 €
PRODUIT PAR HABITANT	117,70 €	118,92 €

	Produit 2017	Produit 2016
T.H	172 607,14 €	157 105,60 €
	9,8670%	1,8269%
T.F.P.B	70 667,95 €	63 175,20 €
	11,8603%	0,8657%
T.F.N.B	1 593,85 €	1 355,90 €
	17,5492%	3,4091%
total 3 taxes	244 868,93 €	221 636,73 €
	10,4821%	1,5605%
TOTAL	244 869,00 €	221 636,70 €
Produit supplémentaire	23 232,30 €	3 405,47 €

Assainissement du quartier des Tourrettes

La 1^{ère} tranche du réseau d'assainissement du quartier des Tourrettes va être mise en service très prochainement.

Les travaux des 2^e et 3^e tranches vont débuter. Le Conseil Départemental vient d'attribuer **349 705 € de subvention** à la commune afin de financer cette extension.

Ecoled

Ecocertif se propose de distribuer **15 ampoules LED A+** aux administrés de la commune.

Si le particulier est **en situation précaire ou en grande précarité**, selon les critères officiels, les ampoules seront distribuées contre **1 €**.

Dans le cas contraire, elles seront fournies contre un montant de **25 €**.

Les foyers sont considérés comme précaires si leur seuil de revenu fiscal de référence est inférieur à :

NOMBRE DE PERSONNES composant le ménage	PLAFONDS DE REVENUS du ménage en euros
1	18 342
2	26 826
3	32 260
4	37 690
5	43 141
Par personne supplémentaire	+ 5 434

Inscriptions et renseignements en mairie, 04.93.79.03.65

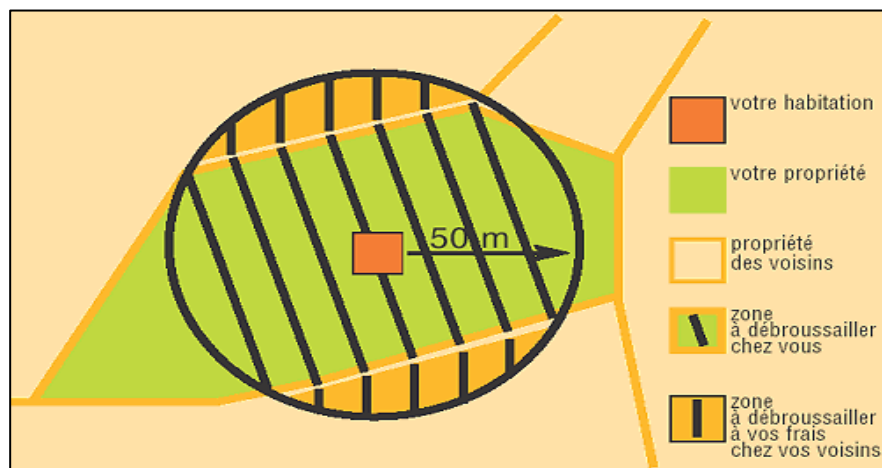
Débroussaillage

La **prévention contre les risques d'incendies** permet de préserver la nature et nos biens.

Le débroussaillage est l'outil majeur pour limiter les risques d'incendies. **Ces travaux doivent être impérativement terminés avant le 1^{er} juillet.**

L'absence de débroussaillage autour de votre habitation vous expose à une **amende** et des **poursuites judiciaires**.

Dans notre département, **l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire à débroussailler à 50m de son habitation**, y compris sur les propriétés voisines non bâties si nécessaire, après accord du propriétaire. En cas de refus de ce dernier, il convient de saisir le Maire.



Atelier calade



Dans le cadre du *Festival des Jardins*, la commune, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons, organise un **atelier « restauration d'une calade »** le **samedi 29 avril 2017**, au col de Châteauneuf.

Inscriptions obligatoires au **06.30.45.56.79**,
auprès de Maxime HENNEBERT

Bibliothèque municipale

- ✓ Afin de rendre plus fonctionnel cet espace dédié aux livres, **divers aménagements ont été réalisés par les employés municipaux et par Monsieur Pierre MORAND.**
- ✓ L'association Testa Gamba, gestionnaire de la bibliothèque municipale, proposera une **activité « bébé lecteur »** à compter du **mardi 25 avril 2017**, de 9h30 à 10h30.
Cette animation permettra **aux enfants de 0 à 3 ans** de découvrir le livre à travers divers ateliers ludiques. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.
Renseignements et inscriptions auprès d'Anne-Sophie au 06.41.66.67.93.
- ✓ L'**animation jeunesse**, dirigée par Madame Vanessa GIOVALLE et Monsieur Robert BARTHEL, se poursuit **le mercredi de 15h30 à 16h30**. Elle a pour but de faire découvrir et aimer le livre aux **enfants âgés de plus de 3 ans**.
Les enfants doivent être adhérents à Testa Gamba. Les parents peuvent rester durant l'intervention ou les déposer.
- ✓ La bibliothèque accueille les classes de l'école *Les Cailletiers* une fois par mois.
- ✓ **Lectura Café** : échanges et discussions autour de livres et d'un petit déjeuner.

Prochain rendez-vous le samedi 29 avril 2017 à 9h00.



Testa Gamba



L'association a le projet d'organiser **des cours de Zumba Kids à partir de 5-6 ans** à compter de la **rentrée de septembre 2017**, le **jeudi de 17h30 à 18h30**.

Le tarif serait de 40 euros par trimestre en plus de l'adhésion à l'association (15 euros individuelle ou 20 euros par famille). Cette activité ne pourra se faire qu'à partir de 12 enfants inscrits.

Inscriptions et renseignements au 06.01.73.11.24 ou à robert.sgro@free.fr avant le 30 mai 2017.

Etat-Civil

Décès

M. Philippe MASSENA, le 4 mars 2017 ;
M. Louis DURAND, le 4 mars 2017 ;
M. Dominique CARRERAS, le 15 mars 2017 ;
M. Pierre MICHEL, le 16 mars 2017 ;
Mme Paulette BAILET, le 5 avril 2017.

Nos sincères condoléances aux proches éprouvés par ces disparitions.

Retrouvez toutes les informations de la municipalité sur le site internet
www.chateauneufvillevieille.fr

